Le Petit Courrier de l'Ile d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - **Octobre 2022, n° 25**

Le mot du maire

Le bon sens

Bientôt du changement Route du Moulin de Berno : elle va être mise en sens unique, dans le sens de la descente. Il ne sera donc plus possible de remonter cette rue pour rejoindre la place de la Grée et le centre-bourg. La municipalité a décidé ce changement pour des raisons de sécurité. L'absence totale de visibilité dans cette rue à double sens la rendait dangereuse.

Cette décision n'a pas été prise de gaité de cœur. Elle est un signe qui ne trompe pas : il y a de plus en plus de véhicules sur l'Ile d'Arz. Au fil des années, c'est une partie du charme de notre île qui s'en va.

Il n'y a pas si longtemps, sur l'île, on se déplaçait essentiellement à pied ou à vélo, (avec ou sans cariquette !). On pratiquait la « mobilité douce » avant que ce terme ne soit en vogue ; un peu comme M. Jourdain qui fait de la prose sans le savoir. C'est toujours le cas aujourd'hui, mais de moins en moins.

Il ne s'agit pas ici de stigmatiser ceux qui ont besoin d'un véhicule sur l'île : les personnes fragiles, les artisans et tous ceux qui y travaillent ; mais plutôt de s'interroger sur de nouveaux comportements de plus en plus fréquents.

Épatante la voiturette électrique pour aller à la plage et transporter les paddles, amusante la 4L vintage ou la « Méhari » retapée ; sur le continent elle ne fait plus l'affaire, mais sur l'île elle est pleine de charme. Commode aussi de pouvoir retourner dans sa résidence principale en laissant pendant des mois sa voiture « secondaire » sur le parking de Béluré… où elle finira peut-être ses jours comme épave.

Ces comportements mettent en péril un certain art de vivre sur l'île : la proximité avec la nature, la qualité du silence, un rythme de vie apaisé, les enfants qui jouent dans la rue…Alors, pensez-y : avez-vous vraiment besoin d'une voiture sur l'île ? Ne risquez-vous pas de détruire ce que, précisément, vous êtes venu y chercher ?

Il faut jouer à fond la carte des mobilités douces. Des nouvelles alternatives existent : triporteurs, vélos électriques, trottinettes etc. ; et toujours le bon vieux vélo, le petit bus... et l'entraide entre voisins.

Une prise de conscience s'impose. Elle pourra éviter de prendre des mesures plus contraignantes. Ce serait dommage non ?

Jean Loiseau

Zoom

Après l'effort…L'arrachage des baccharis réserve quand-même de bons moments ! Pour cette année, c'est terminé. La campagne d'éradication de cette espèce invasive reprendra en 2023. Merci aux bénévoles qui y participent. Mais s'ils étaient plus nombreux, ce serait encore mieux…Pensez-y pour l'année prochaine !

Actualités

Mariannes du Civisme : l'Ile d'Arz encore lauréate !

Depuis 2004, l'Association des Anciens Conseillers généraux, départementaux, Maires et Adjoints du Morbihan attribue des Mariannes du civisme afin de valoriser et de récompenser les communes ayant obtenu le plus fort pourcentage de votants dans sa catégorie à l'occasion des différentes élections.

En ce qui concerne l'année 2022, il s'agit donc des élections présidentielles et législatives.

L'Ile d'Arz a eu le plus important taux de votants avec 78,53% (85,70% Présidentielles et 71,36% Législatives) dans la catégorie de population jusqu'à 500 électeurs. Elle reçoit la Marianne du civisme le 15 octobre à Pontivy à l'occasion du congrès des maires du Morbihan.

La réunion horaires 2023 des Bateaux-Bus

Le 16 septembre dernier, au Gourail, la réunion publique de concertation sur les horaires de bateaux a fait le plein. Elle s'est tenue en présence de Simon Uzenat, conseiller régional et président des conseils portuaires de l'Ile d'Arz et Séné, et d'Emmanuelle Arrivé, responsable des dessertes maritimes des îles du Morbihan.

Depuis le début de notre mandature, et pour des raisons sanitaires, nous n'avions pas pu, comme nous l'avions promis, organiser de réunion sur ce thème qui pourtant nous concerne tous dans notre vie quotidienne. Ce fut chose faite dans un climat serein et constructif. Chacun a pu faire part de ses remarques, de ses souhaits. Avec la présence de Simon Uzenat, la région a pu entendre et comprendre les souhaits des Iledarais et pourra négocier avec la compagnie maritime les horaires 2023 en connaissance de cause. Ce fut aussi l'occasion de détailler les contraintes des différents partenaires et le processus de décisions.
La région reviendra prochainement vers nous pour faire le point sur leurs échanges avec la Compagnie des Bateaux-Bus. A suivre donc…

Vous pouvez trouver un compte-rendu détaillé de cette réunion sur le site de la mairie.

Abri vélos de Béluré : bientôt le grand ménage !

Comme tous les ans, passés les vacances d'été, l'abri à vélos de Béluré est saturé. Des dizaines de vélos y restent tout l'hiver sans bouger, au détriment des habitants dont la bicyclette est le seul moyen de transport et qui n'ont souvent d'autre choix que de la laisser sous la pluie.
Nous vous rappelons que l'abri à vélo de Béluré est fait pour un usage de courte durée, à la journée, quelques jours tout au plus. Les vacances terminées, les vélos doivent rester dans les maisons.

Nous allons marquer tous les vélos sous l'abri avec des pastilles. Ceux qui n'auront pas bougé d'ici la mi-novembre seront sortis de l'abri et entreposés en extérieur dans un espace communal. Les propriétaires devront venir en mairie pour les récupérer.

Merci de votre compréhension.

La vie des commissions

« SOIGNER ET ACCOMPAGNER »

Philippe ROUGIER, Nadège Le ROUX, Nicole L'ALEXANDRE, Myriam AIMÉ

Bien vieillir à l'Ile d'Arz

Le vendredi 28 octobre, avec l'appui du "Parcours santé" du département, et de la commission "Soigner et Accompagner", nous organisons un forum sur le thème : " Bien vieillir à l'île d'Arz".
Cette journée se déroulera à la salle du Gourail, sous forme de conférences, le matin de 10H à 12H, et d'échanges avec les intervenants l'après-midi de 13H30 à 16H.
Nous comptons vivement sur votre présence : la prévention dans le domaine de la santé nous concerne tous.

Nicole L'Alexandre

« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER »

Géraldine DAIGREMONT, Fabienne JEAN, Daniel LORCY, Nicole L'ALEXANDRE

Le Ciné du Dimanche a repris

Nous étions heureux de vous y retrouver aussi nombreux et enthousiastes (voir patients ...) pour cette rentrée cinématographique dans la petite salle de projection du musée.

Encore deux séances pour ce mois d'octobre :

-16 octobre : "Ouistreham", dernier film d'Emmanuel Carrère avec Juliette Binoche ;
-23 octobre : "Le Voyage de Chihiro" film d'animation de Miyazaki, un grand classique à voir ou à revoir pour petits et grands enfants en ce premier weekend des vacances.

N'hésitez pas à nous faire part vos envies et suggestions de films pour les mois à venir. Pour rappel, ce sont 3 projections mensuelles d'octobre à juin le dimanche à 17h30 au musée.

Daniel Buren, une exposition vivante toute l'année

Les balades commentées
Avez-vous eu l'occasion de participer aux balades commentées autour des œuvres de Daniel Buren cet été avec Mattéo ? Sachez que ce sont de très beaux moments et qu'il est toujours possible de s'inscrire pour participer à ces balades à pied comme à vélo les samedis et dimanches après-midi.

Une nouveauté : les ateliers Daniel Buren
Pour compléter l'exposition, des ateliers vous sont désormais proposés. Conçus avec l'appui du domaine Kerguéhennec, ces ateliers sont ouverts à tout public : particuliers, famille, groupe scolaire, novice comme initié... Venez prendre le temps d'observer et de créer « à la manière de… ». Ces ateliers ont une durée d'environ 1h30 et se passent au Musée Marins et Capitaines. Les jeudis et vendredis sont plus particulièrement dédiés aux scolaires.

Réservez vos dates dès aujourd'hui, ces ateliers débutent aux vacances de la Toussaint, soit dès le samedi 22 octobre.

Informations et réservations : mediation.buren@gmail.com ou 07 49 17 78 93
Horaires des ateliers :
Mercredi : 14H00
Jeudi et vendredi : 10H00 et 13h00
Samedi et dimanche : 10H45

Horaires des promenades commentées :
Samedi et dimanche à 14h00

Tarifs : 4 € 50 par personne ; enfants, scolaires, étudiants et groupe : 2 € 50

Bientôt novembre : le Mois du Doc est de retour

Novembre est le mois du film documentaire, un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger avec leurs réalisateurs ou protagonistes.
Coordonné au niveau national par Image en Bibliothèque et par l'association Cinécran pour le Morbihan, la municipalité vous propose comme chaque année la sélection de 3 documentaires.
Cette 23ème édition aura lieu les dimanches 6, 13 et 27 novembre à 17h salle du Gourail. Les projections sont gratuites. Nous vous attendons nombreux comme chaque année !

Au programme

6 novembre : « La Valse des Platanes »
En présence de la réalisatrice Laurie Pinon, venez découvrir l'univers d'un relais routier familial le long de la nationale 10. Véritable repère des camionneurs, François et Patricia accueillent depuis plus de 20 ans les professionnels de la route. Approchant tous deux de la retraite, ils cherchent un repreneur.

13 novembre : « L'énergie positive des dieux »
Un des musiciens protagonistes du film, Arthur B Gilette, viendra partager l'univers détonant du groupe rock électrique « Astéréotypie », issu d'un institut médico-éducatif qui accueille des jeunes autistes. Coup de cœur assuré !

27 novembre : « La nuit qu'on suppose »
Avec le réalisateur Benjamin d'Aoust et au travers de son documentaire, nous nous projetterons dans l'univers des aveugles. A quoi ressemble le monde pour ceux qui ne voient plus ou non n'ont jamais vu ? Des témoignages forts, bluffant de vie et d'énergie... Ouvrez grand vos écoutilles !

Géraldine Daigremont

« HABITER ET HARMONISER »

Michel DUDON, Daniel LORCY, Clément KOUYOUMDJIAN, Géraldine DAIGREMONT

Combien pèse votre maison ?

Cette question qui parait saugrenue, tous les architectes devraient se la poser pour réfléchir sur l'efficacité avec laquelle ils utilisent les matériaux.
En effet la masse d'un bâtiment est souvent proportionnelle à l'impact carbone de sa construction.
Interroger la notion de poids, de nombre de composants et de temps de construction offre une opportunité de réduire considérablement l'empreinte environnementale de l'habitat.

Construire plus léger réclame moins de matière, utilise donc moins de ressources, produit moins de déchets, demande moins de temps de montage, nécessite moins d'espace, requiert moins d'énergie et réduit donc considérablement l'empreinte carbone d'un habitat.
Construire plus léger diminue les nuisances de chantier, permet souvent une préfabrication et améliore les conditions de travail des ouvriers (panneaux portables par deux hommes seulement, assemblages et mise en œuvre ne nécessitant ni compétence ni outils particuliers).

La Réglementation Environnementale 2020, en plus de l'évaluation de la consommation énergétique, questionne la prise en compte du bilan carbone en incluant le cycle de vie des matériaux de construction et des équipements (extraction, transformation, assemblage, pose, démontage et recyclage).

En Europe 50% des ressources naturelles sont destinées à la construction et produisent 30% des déchets. La construction consomme 35% de l'énergie mondiale et 40% des émissions de CO_2 liées à l'énergie.

L'objectif pourrait être : dépenser moins (moins d'argent, moins de matériaux, moins de CO2) pour produire plus (plus d'espace, plus de plaisir, plus de possible).

L'architecture est plus un processus qu'un produit. Elle transforme artificiellement le climat (dans ce qu'il pourrait avoir d'inconfortable) pour le rendre habitable.

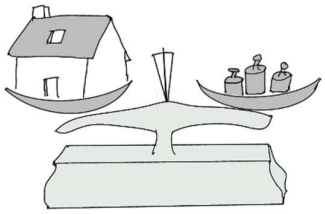

Je pense donc que l'on doit réengager le réel (le climat, l'air, le vent, la température, la lumière, l'humidité et l'eau) comme des éléments fondamentaux.

Michel Dudon

« ENTRETENIR & NAVIGUER »

Stéphane BUZENET, Philippe ROUGIER, Michel DUDON, Daniel LORCY

Épaves de bateaux : la chasse continue

Comme vous avez pu vous en rendre compte les premiers bateaux recensés ont été marqués d'une croix orange en vue de leur déplacement pour une future déconstruction.

Pour ce qui concerne tous les bateaux restés sur le domaine public, ils vont être marqués d'un autocollant jaune indiquant un supposé abandon. Si le propriétaire ne se manifeste pas avant le 06 novembre, la commune entamera une procédure de déchéance de propriété.

L'objectif est de débarrasser le littoral de tous les bateaux abandonnés

Piégeage des ragondins

La lutte contre le ragondin et le rat musqué a été rendue obligatoire dans le Morbihan par l'arrêté préfectoral du 26 mars 2013.

Une campagne de limitation de ragondins est organisée par la commune via l'association de chasse communale (ACCA). Elle participe ainsi au contrôle du développement de ces rongeurs aquatiques nuisibles et réduit fortement le risque de contraction à la Leptospirose.

Vous trouverez sur le site internet ainsi qu'en Mairie le formulaire permettant de se faire connaitre afin de lancer les démarches de piégeage par l'ACCA.

Frelons asiatiques

Présent en France depuis 2004, le frelon asiatique s'est facilement acclimaté et gagne du terrain. L'insecte est ainsi classé comme espèce exotique envahissante et nuisible.

Il est considéré comme un prédateur pour les abeilles et insectes pollinisateurs. La formation des nids se rapproche du sol, avec depuis cette année, une présence accrue dans les haies. Soyez vigilants ! Le frelon n'attaque que si on approche d'un nid.

Si le nid est sur une propriété privée, il appartient au propriétaire de la parcelle de faire procéder à ses frais à sa destruction par une société spécialisée.

Si le nid est sur le domaine public, vous pouvez contacter la Mairie 02 97 44 31 14.

Stéphane Buzenet

Les rendez-vous

16 OCTOBRE
Le ciné du dimanche : Ouistreham
Au musée à 17h30

18 OCTOBRE
Ty-info services
A la médiathèque de 9h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h45

23 OCTOBRE
Le ciné du dimanche : Le voyage de Chihiro
Au musée à 17h30

28 OCTOBRE
Journée Bien vieillir à l'Ile d'Arz
Au Gourail : de 10h30 à 16h30

6 NOVEMBRE
Le mois du doc : La valse des platanes
Au Gourail à 17h00

13 NOVEMBRE
Le mois du doc : l'Energie positive des dieux
Au Gourail à 17h00

15 NOVEMBRE
Ty-info services
A la médiathèque de 9h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h45

27 NOVEMBRE
Le mois du doc : La nuit qu'on suppose
Au Gourail à 17h00

28 NOVEMBRE
Permanence Gendarmerie
A la Mairie

29 NOVEMBRE
Ty-info services
A la médiathèque de 9h45 à 12h45 et de 13h30 à 15h45

MAIRIE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h00

AGENCE POSTALE
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE
Mardi 08 Novembre (salle Greven)
Sur rendez-vous : 02 97 69 52 00

COLLECTE ORDURES MENAGERES
Les lundis 17, 24, 31

CIPM « MARINS & CAPITAINES
Se référer au site :
http://www.musee-iledarz.com

MEDIATHEQUE MUNICIPALE
Samedi 14h00 à 16h00

COLLECTE BACS JAUNES
Les mardis 25 et 8 novembre